

SPÉCIFICATION TECHNIQUE
TECHNISCHE SPEZIFIKATION
TECHNICAL SPECIFICATION

CEN/TS 16555-1

Juillet 2013

ICS 03.100.50; 03.100.40

Version Française

**Management de l'innovation - Partie 1: Système de
management de l'innovation**

Innovationsmanagement - Teil 1:
Innovationsmanagementsystem

Innovation Management - Part 1: Innovation Management
System

La présente Spécification technique (CEN/TS) a été adoptée par le CEN le 21 avril 2013 pour application provisoire.

La période de validité de cette CEN/TS est limitée initialement à trois ans. Après deux ans, les membres du CEN seront invités à soumettre leurs commentaires, en particulier sur l'éventualité de la conversion de la CEN/TS en Norme européenne.

Il est demandé aux membres du CEN d'annoncer l'existence de cette CEN/TS de la même façon que pour une EN et de rendre cette CEN/TS rapidement disponible. Il est admis de maintenir (en parallèle avec la CEN/TS) des normes nationales en contradiction avec la CEN/TS en application jusqu'à la décision finale de conversion possible de la CEN/TS en EN.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles

Sommaire

	Page
Avant-propos	3
Introduction	4
1 Domaine d'application	6
2 Références normatives	6
3 Termes et définitions	6
4 Contexte de l'organisation	6
5 Leadership pour l'innovation	8
6 Planification pour le succès de l'innovation	10
7 Facteurs catalyseurs/déterminants pour l'innovation	10
8 Processus de management de l'innovation	13
9 Évaluation des performances du système de management de l'innovation	17
10 Amélioration du système de management de l'innovation	17
11 Techniques de management de l'innovation	18
Bibliographie	22

Avant-propos

Le présent document (CEN/TS 16555-1:2013) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 389 « Management de l'innovation », dont le secrétariat est tenu par AENOR.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne saurait [sauraient] être tenu[s] pour responsable[s] de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Le présent document n'est pas destiné à être utilisé à des fins de certification.

Le CEN/TS 16555 comprendra les parties suivantes, présentées sous le titre général *Management de l'innovation* :

- *Partie 1 : Système de management de l'innovation* (le présent document)
- *Partie 2 : Management de la veille stratégique*
- *Partie 3 : Réflexion axée sur l'innovation*
- *Partie 4 : Management de la propriété intellectuelle*
- *Partie 5 : Management de la collaboration*
- *Partie 6 : Management de la créativité*
- *Partie 7 : Évaluation du management de l'innovation*

Les parties 2 à 7 sont en cours d'élaboration.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus d'annoncer cette Spécification technique : Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Introduction

L'innovation est un facteur clé de la réussite des organisations. Le but de la présente Spécification technique est de guider les organisations pour établir, développer et maintenir un cadre pour des pratiques systématiques de management de l'innovation, c'est-à-dire un système de management de l'innovation. La mise en place d'un tel système de management permettrait à des organisations de devenir plus innovantes et d'améliorer leurs performances grâce aux innovations qu'elles apportent à leurs produits, services, processus, conception organisationnelle et modèle d'affaires. Ces atouts consolideraient les résultats, la valeur et la compétitivité de l'organisation.

La mise en œuvre d'un système de management de l'innovation offre de nombreux avantages à une organisation. Elle permet, par exemple :

- de stimuler la croissance et d'accroître les recettes et les bénéfices générés par les innovations ;
- d'apporter à l'organisation des idées originales et une nouvelle valeur ;
- d'acquérir, de façon proactive, de la valeur grâce à une meilleure compréhension des opportunités et des besoins futurs du marché ;
- d'aider à identifier et à limiter les risques ;
- de puiser dans la créativité et l'intelligence collectives de l'organisation ;
- d'acquérir de la valeur en collaborant avec des partenaires pour l'innovation ;
- de motiver l'implication des employés dans l'organisation et promouvoir le travail d'équipe et la collaboration.

Un système de management de l'innovation comprend toutes les activités requises pour générer des innovations de manière continue, indépendamment de la taille de l'organisation. Il se fonde, entre autres, sur les éléments suivants :

- le contexte de l'organisation ;
- le leadership pour l'innovation et la stratégie ;
- la planification du succès de l'innovation ;
- les facteurs catalyseurs/déterminants pour l'innovation ;
- le processus de management de l'innovation ;
- l'évaluation des performances du système de management de l'innovation ;
- l'amélioration du système de management de l'innovation ;
- les techniques de management de l'innovation.

La Figure 1 présente une vue d'ensemble conceptuelle du système de management de l'innovation tel que décrit dans la présente Spécification technique.

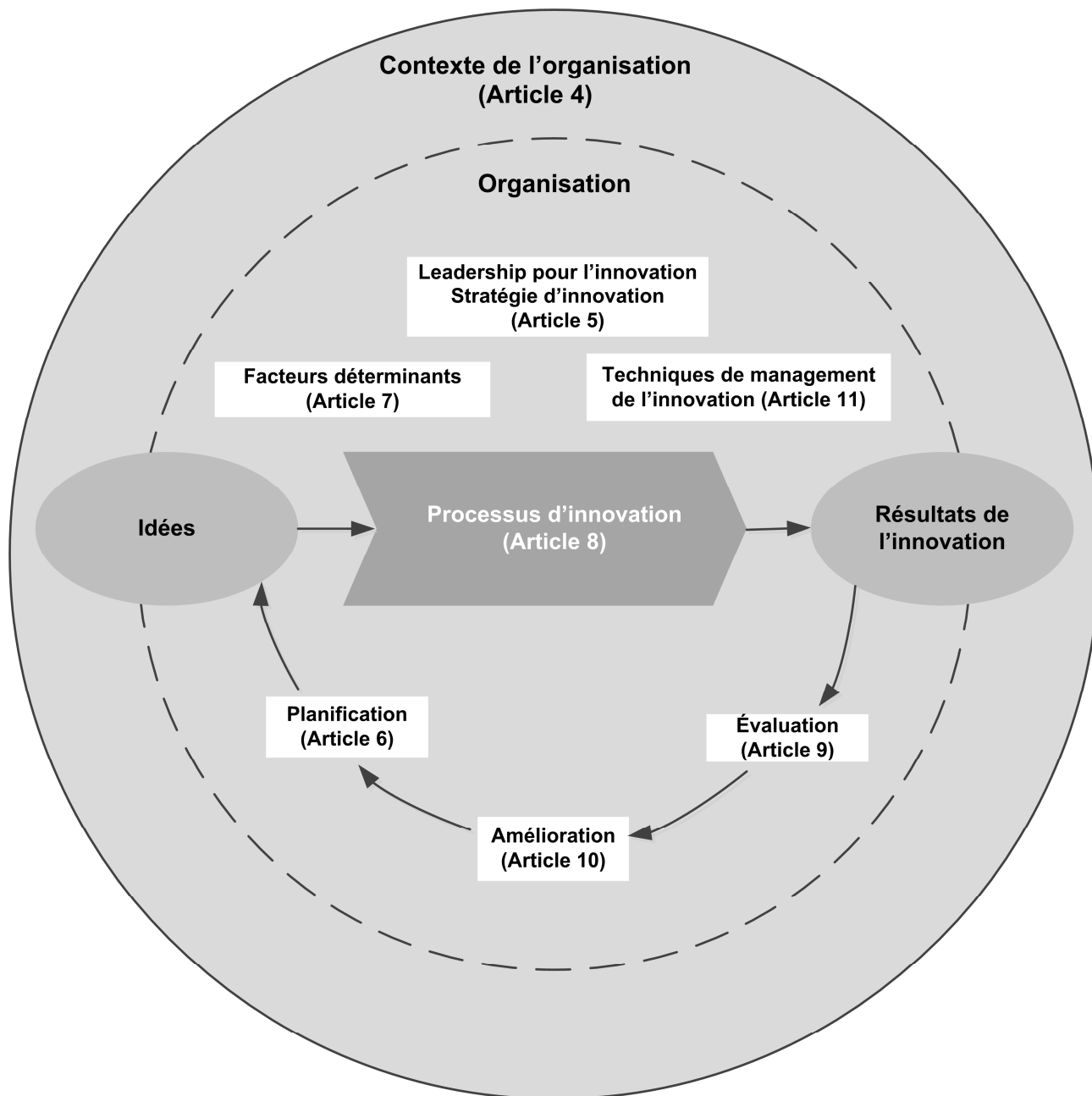


Figure 1 — Éléments clés couverts par le présent système de management de l'innovation

Le système de management de l'innovation peut être autonome ou intégré dans les principales activités opérationnelles et managériales de l'organisation afin de s'assurer que les objectifs d'innovation sont atteints et que les performances sont mesurées et améliorées.

Lors de l'élaboration de la présente Spécification technique, une attention particulière a été accordée aux besoins des petites et moyennes entreprises.

CEN/TS 16555-1:2013 (F)

1 Domaine d'application

La présente Spécification technique fournit des lignes directrices pour la mise en place et le maintien d'un système de management de l'innovation. Elle s'applique à toutes les organisations publiques et privées, indépendamment de leur secteur d'activité, de leur type ou de leur taille.

Le présent document fournit des lignes directrices pour :

- la compréhension du contexte de l'organisation ;
- l'établissement du leadership et l'engagement de la direction générale ;
- la planification du succès de l'innovation ;
- l'identification et le renforcement des facteurs catalyseurs/déterminants pour l'innovation ;
- l'élaboration du processus de management de l'innovation ;
- l'évaluation et l'amélioration des performances du système de management de l'innovation ;
- la compréhension et l'utilisation des techniques de management de l'innovation.

L'utilisation du présent document permettra aux organisations de prendre conscience de la valeur d'un système de management de l'innovation, de mettre en place un tel système, d'accroître leur capacité d'innovation et, en définitive, de générer plus de valeur pour l'organisation et pour ses parties intéressées.

NOTE Le système de management de l'innovation décrit dans le présent document suit la structure PDCA (« Plan (Planifier) – Do (Faire) – Check (Vérifier) – Act (Agir) ») afin qu'il puisse être intégré dans d'autres systèmes normalisés de management des entreprises mis en œuvre dans les organisations, par exemple l'EN ISO 9001, l'EN ISO 14001, etc.

2 Références normatives

Non applicable.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1 innovation

mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un processus nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de marketing, d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques commerciales, l'organisation du lieu de travail ou les relations externes

3.2 système de management de l'innovation

ensemble d'éléments corrélés ou interactifs d'une organisation pour établir des politiques et des objectifs en matière d'innovation, ainsi que des processus pour atteindre ces objectifs

4 Contexte de l'organisation

4.1 Compréhension de l'organisation et de son contexte

Il convient que l'organisation détermine les enjeux internes et externes pertinents compte tenu de sa mission, et qui influent sur sa capacité à obtenir les résultats attendus de son système de management de l'innovation. Pour établir le périmètre du système de management de l'innovation, il convient que l'organisation en détermine les limites et l'applicabilité.